

**CONSEIL EN
ÉVOLUTION
PROFESSIONNELLE**

MODE D'EMPLOI

**VOUS ÊTES SALARIÉ ?
REDONNEZ UN AVENIR
À VOTRE PARCOURS !**



BIEN AIGUILLÉ VERS L'AVENIR

**Quel est mon avenir professionnel ?
Dois-je évoluer, me reconverter ?
Comment envisager une mobilité professionnelle ?**

Que vous ayez 25, 35, 45 ou 55 ans, le meilleur moment pour lancer une réflexion sur votre avenir professionnel, c'est aujourd'hui ! Pour vous permettre de vous poser les bonnes questions et de prendre les bonnes décisions à temps, le conseil régional de Bourgogne a créé le Conseil en évolution professionnelle.

Accessible à tous les salariés bourguignons (CDD, CDI, intérimaires, saisonniers), ce service vous permet de bénéficier, en dehors du cadre de l'entreprise, d'entretiens confidentiels pour réfléchir à l'ensemble des étapes possibles pour vous permettre d'évoluer : **formation, reconversion, promotion, changement d'emploi, qualification, validation des acquis (VAE)...**

Avec vous, dans l'un des 20 Points relais conseil de Bourgogne, votre conseiller construit une réponse adaptée à votre projet. Il vous oriente dans sa mise en œuvre, afin que vous ayez le maximum de chances de réussite.

Le Conseil en évolution professionnelle s'inscrit dans le cadre du Plan pour les continuités professionnelles, signé en mars 2012 par la Région Bourgogne, l'Etat et les partenaires sociaux.

VOUS INFORMER, C'EST DÉJÀ PRENDRE VOTRE AVENIR EN MAIN.

C'est facile. c'est maintenant !

1 Identifiez votre Point relais conseil

Appelez le numéro dédié à la formation professionnelle en Bourgogne :

0 800 888 111

ou rendez-vous sur

www.region-bourgogne.fr/cep

2 Prenez rendez-vous

avec le Point relais le plus proche de chez vous ou de votre lieu de travail.

3 Rencontrez

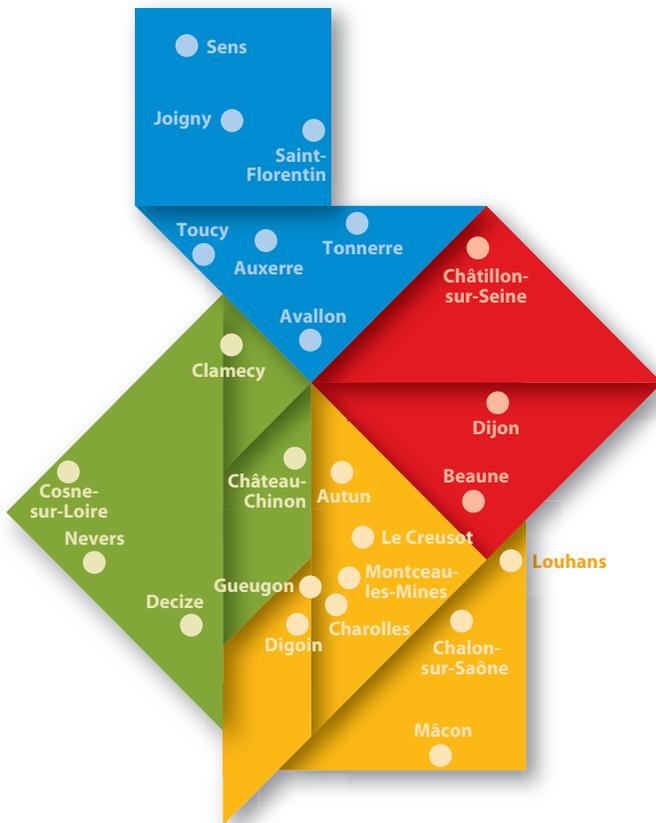
un conseiller en évolution professionnelle qui vous proposera des solutions concrètes. Il vous mettra en relation avec les organismes compétents, dans le cadre d'une éventuelle démarche de bilan de compétence, VAE, CIF.

**UN SERVICE
TOTALEMENT
GRATUIT ET
CONFIDENTIEL**



C'EST LÀ QUE ÇA SE PASSE !

Où que vous soyez en Bourgogne, vous trouverez un Point relais conseil en évolution professionnelle près de chez vous ou de votre lieu de travail.



Pour le connaître, rendez-vous sur www.region-bourgogne.fr/cep ou flashez le QR code ci-contre.

Un seul numéro de téléphone pour vous renseigner :

0 800 888 111



Bourgogne
Conseil régional

www.region-bourgogne.fr

 conseil régional de Bourgogne
Page officielle